

	<b>ISOLEMENT EN CHAMBRE / RISQUE COVID</b>		
	Destinataires : Salariés APSA		
	Rédacteur : J. POLISSET	Relectrices : C. MICHON C. BERTAULT	Approbateur : P. HUELVAN

## **1. Objet**

Cette procédure a pour objet de décrire les modalités d'isolement en chambre en cas d'apparition d'un cas possible ou confirmé de COVID-19 chez un résident ou un professionnel et de préciser le contenu de l'information à transmettre.

Elle précise le [protocole de prise en charge des usagers pendant la phase épidémique du coronavirus covid-19](#)

## **2. Champ d'application**

Cette procédure est applicable à l'ensemble des professionnels accompagnant les usagers

## **3. Conditions de l'isolement**

En cas de signes évocateurs du COVID, dans l'attente des résultats du test = 24 heures, le résident doit être en isolement strict dans sa chambre.

Dans chaque établissement, les 3 premiers résidents chez lesquels des symptômes évocateurs du COVID-19 (fièvre ou sensation de fièvre et/ou signes de difficultés respiratoires de type toux ou essoufflement) apparaîtraient, bénéficieront du test de dépistage.

Les repas, les activités et les soins se déroulent en chambre. Les contacts sont limités à un ou deux professionnels maximum (soignants ou référent).

Le résident ne sort en aucun cas de sa chambre : prévoir un montaban si le résident n'a pas de salle de bain dans sa chambre. Prévoir le nécessaire pour une petite toilette le cas échéant.

Pour aider le résident à rester dans sa chambre, des barrières (demi-porte) ont été créées et peuvent être installées à la place de la porte : cela permet de voir dans la chambre sans que le résident n'en sorte.

## **4. Précaution hygiène / EPI**

Prévoir, à l'extérieur de la chambre :

- D'un côté de la porte : sur une table, l'ensemble des EPI nécessaires au professionnel qui intervient dans la chambre (masques chirurgicaux, blouses ou combinaisons de protection, tabliers, lunettes de protection, visière, gants)
- De l'autre côté de la porte : un fût/carton DASRI

Ces installations peuvent être protégées des autres résidents qui passent dans le couloir par des barrières de chantier.

## **5. A l'entrée dans la chambre**

- Respecter le lavage strict des mains ou par une solution hydroalcoolique
- S'équiper d'une blouse ou combinaison de protection, un tablier (si aide à la toilette ou au repas), d'un masque chirurgical, d'une visière et de gants
- Pendant l'accompagnement, faire porter au résident un masque chirurgical et lui faire se laver les mains

## **6. Sortie de la chambre**

- Retirer ses EPI méthodiquement et les jeter dans le fût/carton DASRI (les lunettes de protection et les visières sont désinfectées à l'alcool ménager)
- Respecter le lavage strict des mains ou par une solution hydroalcoolique à la sortie de la chambre
- Tous les déchets sortant de la chambre sont jetés dans le fût/carton DASRI (vaisselle jetable) Cf. [Procédure déchets DASRI](#)
- Le linge du résident est placé dans 2 sacs hydrosoluble : le 1<sup>er</sup> dans la chambre du résident, le 2<sup>ème</sup> à l'extérieur de la chambre, et suit le circuit classique de l'entretien du linge. Cf. [Procédure linge en zone de confinement](#)

La gestion des déchets DASRI est faite par le pôle soins.

Les chefs de service et le pôle soins sont à la disposition des professionnels pour répondre à toutes leurs questions si besoin.

## **7. Lieux de vie du Pôle Services et externat du Pôle Enfants**

Si un jeune arrive avec de la fièvre sur le lieu de vie en prenant sa température dans le sas Habillage : Déshabillage, il est immédiatement isolé dans sa chambre.

Ce jeune a des signes suspects, nous appelons la famille qui vient le chercher, mais il attend dans sa chambre et nous respectons toutes les mesures sanitaires.

